

RÉPONSES AUX QUESTIONS

(La réponse qui suit, remise au greffier de la Chambre, est imprimée dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA—
PROGRAMMES ET EMPLOYÉS

Question n° 236—M. Rouleau:

1. Depuis le 29 décembre 1958, quelle somme le réseau français de la Société Radio-Canada a-t-il perdue en ce qui regarde les programmes commandités ou autrement?

2. Depuis le 29 décembre 1958, combien de films destinés à être présentés à la télévision le réseau français de la Société Radio-Canada a-t-il achetés?

3. De qui a-t-on acheté ces films et quelle somme a-t-on versée dans chaque cas?

4. Qui assurerait la protection des employés qui ont continué à travailler pour le réseau français de la Société Radio-Canada à Montréal?

5. Quelle somme a-t-on versée à cet égard?

Réponse de l'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national):

La Société Radio-Canada nous communique les renseignements suivants:

1. C'est difficile de calculer le montant des pertes, le cas échéant, du réseau français en recettes commerciales, puisque ce montant doit être comptabilisé par rapport aux économies réalisées sur les émissions en direct contremandées ainsi que par rapport aux traitements et autres éléments portant sur la période de la grève.

2 et 3. Voir la question n° 68, hansard de la Chambre des communes, 3 mars 1959, page 1656.

4 et 5. Voir la question n° 65, hansard de la Chambre des communes, 26 mai 1959, page 4251.

Les crédits suivants ont été adoptés en comité des subsides:

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL

Divisions des douanes et de l'accise—

254. Administration générale, \$4,317,418.

255. Services de l'inspection, des enquêtes et de la vérification, \$4,211,855.

Bureaux—

256. Fonctionnement et entretien, \$29,740,118.

257. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$935,500.

Division de l'impôt—

258. Administration générale, \$3,415,300.

259. Bureaux de district, \$29,792,055.

Commission d'appel de l'impôt—

260. Dépenses d'administration, \$110,700.

Division de l'impôt—

550. Administration générale—Ratification des versements se totalisant à \$24,171.52 faits à titre de traitement à M. W. McA'Nulty à l'égard de la

période allant du 17 février 1957, quand il a automatiquement cessé de faire partie du Service public ayant atteint soixante-cinq ans, au 17 mai 1959, quand il a cessé de rendre service à Sa Majesté comme s'il avait été son employé; et il sera censé, aux fins de la Loi sur la pension du service public, avoir fait partie du Service public durant cette période, \$1.

BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA
RADIODIFFUSION

42. Traitements et dépenses, \$200,000.
Société Radio-Canada—

43. Subvention en vue des frais d'exploitation nets des services de radio et de télévision, \$58,404,000.

44. Subvention en vue des dépenses d'immobilisation, y compris le remplacement d'avoirs actuels d'immobilisation, des services de radio et de télévision, \$9,197,000.

Service international de radiodiffusion sur ondes courtes—

45. Entretien et exploitation, y compris l'autorisation de porter au crédit de l'attribution la recette de la location de locaux dans l'édifice de Radio-Canada et à Sackville (Nouveau-Brunswick) à concurrence de \$331,500 et de remployer ce montant aux fins du Service international, \$1,983,225.

46. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris la surveillance, \$57,750.

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat—

Président du Sénat—

174. Indemnité de logement, \$3,000.

175. Administration, \$722,090.

Chambre des communes—

Orateur de la Chambre des communes—

176. Indemnité de logement, \$3,000.

Orateur suppléant de la Chambre des communes—

177. Indemnité de logement, \$1,500.

Députés—

178. Indemnité au vice-président des comités, \$2,000.

179. Dépenses du Comité parlementaire mixte canado-américain, et dépenses des délégués à l'Union interparlementaire, \$5,000.

180. Abonnements aux publications de l'Association parlementaire du Commonwealth pour distribution aux députés, et quote-part des dépenses de l'Association parlementaire du Commonwealth, \$10,000.

181. Subvention à l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN, \$14,000.

182. Administration—Crédits du greffier, \$1,889,060.

183. Crédits du sergent d'armes, \$867,829.

184. Pension à la sœur célibataire de feu le colonel Harry Baker, député, \$700.

Bibliothèque du Parlement—

185. Administration, \$353,845.

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat—

533. Paiement, nonobstant toute disposition de la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, à chaque sénateur qui a assisté à la première partie de la deuxième session de la vingt-quatrième législature, commencée le 15 janvier 1959 et terminée